



PARENBOUGE RECRUTE

ACCOMPAGNANT.E EDUCATIF.VE PETITE ENFANCE

Poste situé à la crèche Calais

CDD à temps partiel
Du 26 octobre 2026 au 31 juillet 2027

Rejoignez Parenbougge association rennaise qui œuvre depuis de nombreuses années pour l'accueil des jeunes enfants en crèche et au domicile. L'engagement pour un accueil éco-responsable et épanouissant pour les enfants s'illustre à Parenbougge par des actions concrètes : achats éco-responsables, éveil à la nature, cuisine maison et alimentation durable, mobilités douces, font partie du quotidien.

Nous recherchons un.e accompagnant.e **éducatif.ve** pour sa crèche **Calais**. Situé à Cesson Sévigné, à proximité du quartier Atalante, cette crèche interentreprises, intercommunales de 42 places, accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans, en régulier, occasionnel ou en urgence. La crèche dispose de locaux adaptés et chaleureux, un espace extérieur de 300m² aménagé pour la motricité et un petit potager.

Dans votre rôle clé au sein de notre équipe, vos principales missions seront de :

- ✓ Participer activement à la qualité de l'accueil de l'enfant et de ses parents au quotidien, dans le respect de la diversité et dans une relation de confiance.
- ✓ Assurer une réponse aux besoins de l'enfant et effectuer les soins qui en découlent.
- ✓ Participer à la mise en place des activités d'éveil, de loisir et d'éducation.
- ✓ Observer l'enfant et veiller à sa sécurité physique et affective en mettant en place les mesures appropriées à son développement et à son état de santé.
- ✓ Participer à l'entretien et l'hygiène des lieux de vie, du linge et du matériel.
- ✓ Participer à la vie de l'équipe, travailler en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire, faire part de ses observations afin d'enrichir la connaissance mutuelle au sein de l'équipe.

Pour assurer ces missions, nous recherchons un.e professionnel.le possédant les qualités suivantes :

- ✓ Bonne compréhension du développement de l'enfant
- ✓ Excellentes compétences relationnelles facilitant la communication avec les enfants, parents, et collègues
- ✓ Capacité avérée à concevoir des activités pédagogiques créatives et éducatives
- ✓ Faculté d'adaptation aisée face aux divers besoins individuels ou contextuels

Et obligatoirement l'un de ses diplômes :

- ✓ CAP Accompagnant.e Educatif.ve Petite Enfance (ou CAP Petite enfance)
- ✓ BAC professionnel Accompagnement Soins services à la personne ou SAPAT

- ✓ BEP Accompagnement Soins services à la personne ou SAPAT ou sanitaire et social
- + une expérience – même courte - dans des établissements d'accueil de jeunes enfants, de babysitting ou en animation.

Rejoignez Parenboug pour vivre une nouvelle expérience professionnelle enrichissante au sein d'une structure engagée à garantir le bien-être des enfants comme la qualité de vie et des conditions de travail des professionnelles.

Conditions :

Type de contrat : Contrat à durée déterminée du 26/10/26 au 31/07/27.

Horaires : 28 heures

Salaire indicatif : Convention collective ECLAT- Classification : Employés - Groupe : B – Coefficient : 265 – 12,61 € brut horaire minimum. Reprise d'ancienneté possible.

Avantages légaux : prise en charge frais de déplacement professionnels, prise en charge de 60% des frais de transport en commun.

Avantages conventionnels : jours de congés supplémentaires, repas pris en charge selon horaire de travail (cuisine maison et durable), indemnité mobilité durable (vélo, VAE, trottinette électrique, co-voiturage) jusqu'à 250€ par an, avantages CSE (réductions, chèques cadeaux)

Avantages associatifs : Engagement en faveur de l'égalité et du bien-être au travail, avec mise à disposition de protections, séances bien-être occasionnelles, congé menstruel, 2 journées pédagogiques ainsi qu'une journée associative par an.

Lieu de travail :

- **Calais**, 10 rue du Chêne Germain, 35510 Cesson-Sévigné (Métro B – Atalante)

Nouveau ! Attestation d'honorabilité.

Depuis le 1 avril pour travailler dans le secteur de l'accueil du jeune enfant, vous **devez présenter à l'employeur lors du recrutement, une attestation d'honorabilité**. C'est un document qui garantit que les personnes qui interviennent auprès de mineurs n'ont pas de condamnation définitive portant incapacité à exercer, inscrite sur le casier judiciaire ou au Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIAISV).

La demande d'une d'attestation d'honorabilité se fait par voie dématérialisée sur le site dédié : <https://honorabilite.social.gouv.fr/https://honorabilite.social.gouv.fr/>

Il ne vous reste plus qu'à ...

Transmettre votre candidature, lettre de motivation et CV, par mail à l'adresse suivante : contact@parenboug.fr ; Pour tout renseignement, contacter l'association au 02 99 33 92 29.